



Giro.com

JUILLET-AOUT 2015

Le mot du maire

Le GIRO .COM du mois de juin a relaté le travail réalisé par le Conseil Municipal d'Adolescents autour de la vitesse en ville. Pourquoi une vitesse limitée à 30 km/h pour les véhicules dans le périmètre central de notre cité et pour les véhicules de plus de 3,5 t dans la rue du Tilleul et la rue des Prés Heyd ? Pour protéger les piétons. Ils sont nombreux à utiliser ces voies, à les traverser pour se rendre dans les commerces et les services. Pour protéger les enfants qui se rendent à l'école, pour protéger les familles qui viennent à l'école maternelle, pour protéger la vie au sein de la cité tout simplement.

« 30 km/h... 50 km/h..., m'ont dit certains automobilistes, où est la différence ? Nous savons conduire nos véhicules. ». La différence est bien là. A 30 km/h, la distance moyenne de freinage est de 6 m et la distance d'arrêt de 14 m. A 50 km/h, la distance de freinage est de 16 m et la distance d'arrêt de 30 m. Une différence d'arrêt de 16 mètres qui peut être fatale pour le malheureux piéton.

16 mètres qui pourraient également éviter un nombre important d'accidents matériels devant la mairie. Lorsque, depuis mon bureau, j'entends les bruits caractéristiques d'un freinage violent, je sais déjà qu'il est trop tard et que les 16 m de trop vont faire leur travail dévastateur et obliger les conducteurs à sortir le constat amiable, dans le meilleur des cas. Ce qu'ils font généralement de mauvaise grâce car ils sont pressés et vont perdre du temps. Le temps perdu, le temps gagné ou que l'on croit avoir gagné restent des expressions mystérieuses... En fait, sur la D465, la zone limitée à 30 km/h s'étend de l'ADMR à la gendarmerie (repères faciles à retenir). Sur ces 600 m, si on roule à 50 km/h au lieu de 30 km/h, la différence de temps est de 28 secondes. 28 secondes qui peuvent faire perdre une éternité ! **N'oubliez pas**, vous le savez bien comme tous les conducteurs, que les enfants n'apprécient pas la réalité comme les adultes. N'oubliez pas qu'un enfant d'école maternelle a son champ visuel rétréci, qu'il n'apprécie pas la vitesse de votre véhicule, que ce qu'il en voit d'abord, c'est sa couleur, qu'il croit que vous l'avez vu parce qu'il vous voit... Enfin, avant 10 ans, le petit d'homme est largement démuni face aux dangers de la route tout comme sont plus fragiles face aux contraintes de la route les personnes qui se déplacent plus lentement, qui voient ou qui entendent moins bien.

Lors de la journée de sensibilisation du 16 mai 2015, les gendarmes étaient présents, visibles de loin, les jeunes du CMA portaient des gilets fluorescents. L'après-midi, les gendarmes ont apporté le radar contrôleur de vitesse. Les automobilistes ont donc roulé à 30km/h. Le retour des habitants ne s'est pas fait attendre : « Je me suis demandé ce qui se passait à Giromagny. Toutes les voitures roulaient doucement. On avait un sentiment de sécurité sur les trottoirs, mais aussi de paix et de tranquillité ». 30 km/h, c'est aussi ça. C'est la vie apaisée en centre-ville, c'est la vie des terrasses des cafés, la vie de nos commerces, le développement de notre marché, une sorte de non-agression de la voiture toute puissante.

Je souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances. Et puis, n'oubliez pas, à Giromagny, comme ailleurs, 30km/h, c'est la vie des habitants et des passants et c'est la vie de la ville.

Jacques COLIN

25 ans !

Pour fêter ses 25 ans le CMA a reçu en mairie, le samedi 23 mai, l'ensemble du Conseil Municipal et aussi Jean LEFEVRE, maire de 2008 à 2014, qui a retrouvé ses "Petits Loups" et Roland MOZER, maire de 1989 à 1995, initiateur du Conseil Municipal d'Enfants créé en octobre 1989, conseil d'enfants qui a préfiguré le Conseil Municipal d'Adolescents créé en 2003. Gilles ROY, maire de 1995 à 2008, absent de Giromagny, s'était excusé par courrier et était en pensée avec le CMA.



Dans son mot de bienvenue le maire, Jacques COLIN, a rendu hommage à tous ceux qui ont fait vivre le CMA directement ou indirectement. Anaïs HUMBLOT a lu un message au nom des quatre jeunes élus dont le mandat est arrivé à terme : elle-même, Jean-Dominique AGULLO, Yannis MBOUKOU et Nils OSSETTE.

Une exposition constituée d'articles de presse et de photos récupérés dans les archives, auprès d'anciens élus (Marie-Noëlle MARLINE, Anthony JEANBLANC) et des correspondants de la presse locale, a permis d'illustrer la vie du CMA au fil du temps. Ainsi, on a pu relever que les élections au CMA étaient à la fois un acte civique et pédagogique : civique parce que les jeunes électeurs devaient se rendre en mairie le mercredi matin pour aller voter ; pédagogique car depuis 2004 les élections sont organisées dans les classes de CM2 des deux écoles primaires devant tous les élèves. Au niveau des "actions", on a pu voir que les aires des jeux font l'objet d'une demande permanente depuis la création du CME, que la première opération "Giro-Propre" a été organisée en 2005 ; que la question de la sécurité (ou l'insécurité !) routière était déjà soulevée en 2003.

La manifestation s'est terminée autour d'une collation offerte par la mairie à l'issue de l'inauguration du nouvel "Arbre de Mai" avec l'Association des Amis de Schwabmünchen et celle des Freunde von Giromagny.

Alphonse MBOUKOU

FERMETURE

Afin d'assurer l'efficacité des services tout au long de l'année, les services administratifs de la mairie seront fermés pendant la période de congés du lundi 3 août au samedi 15 août.

C O N S E I L D U 2 6 M A I

20 conseillers sont présents pour cette séance qui compte 7 points à l'ordre du jour.

En préambule le maire, Jacques COLIN, informe le Conseil sur le fait qu'il doit procéder à la désignation des citoyens qui pourront être appelés à siéger en Cour d'Assises. En premier lieu, en qualité de chef-lieu de canton, notre commune doit procéder au tirage au sort des communes qui devront elles-mêmes procéder de même au sein de leur liste électorale : sont désignées les communes de Bourg-sous-Chatelet, Petitmagny, Grosmagny, Anjoutey et Saint-Germain-le-Chatelet. Puis le Conseil procède au tirage au sort des 6 citoyens de Giromagny qui pourront être appelés à siéger : sont désignés : Patrick FURRER, Mireille LAMBRICH ép. LOVATO, Andrée GRAVELIN ép. PERROT, Julien PRENEZ, Raphaël MARLINE et Frédéric ALBIETZ.

Le premier point à l'ordre du jour consiste, suite à l'adoption du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à mettre à jour la situation du droit de préemption urbain qui avait été institué en 1989 avec pour référence le zonage du POS (Plan d'occupation des Sols). Avec 19 voix pour et une abstention, le Conseil approuve la proposition du maire d'instituer un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la totalité des zones urbaines (zones U) et la totalité des zones à urbanisation future (zones AU) du PLU.

Le Conseil procède ensuite à la répartition des subventions 2015 aux associations. Il approuve à l'unanimité les propositions de la commission qui se résumant comme suit :

Associations sportives 19 406 € (Amicale de gymnastique, 2 708 € ; Association bouliste, 1 147 € ; Société de pêche, 800 € ; Société de tir, 150 € ; USG-athlétisme, 150 € ; USG-tennis, 1 846 € ; USG-VTT, 2 487 € ; USG-handball, 1 553 € ; Club pongiste, 2 396 € ; FC Giro/Lepuix, 5 457 € ; Giromagny volley ball, 712 €) auxquels s'ajoutent 5 320 € pour l'utilisation du COSEC (USG-handball, 2 640 € ; Club pongiste, 160 € ; FC Giro-Lepuix, 800 € ; Giromagny volley ball, 1 720 €) et 700 € pour l'attribution de soutiens aux sportifs sélectionnés au niveau national (35 €/an par sportif).

Associations culturelles 6 850 € (AHPSV, 250 € ; Giro.Scrap, 450 € ; Harmonie de Giromagny, 2 400 € ; Amis de Schwabmünchen, 900 € ; Association du fort Dorsner, 1 200 € ; Les amis de l'orgue de Giromagny, 450 € ; ASCIMEG, 200 € ; Transhumance et Traditions, 1 000 €).

Associations patriotiques 740 € (UNC – AFN, 120 € ; UNADIF, 250 € ; Médaillés militaires, 120 € ; Souvenir Français, 250 €).

Associations à caractère éducatif et social 122 574 € (Locataires Territoire Habitat, 100 € ; Ass. familiale du canton,

250 € ; FNATH, 200 € ; Croix Rouge, 500 € ; CSCHS-accueil périscolaire, 108 000 € ; ACV école de musique, 2 350 € ; Amicale du personnel, 3 520 € ; Ecole Chantoiseau coopérative, 1 281 € ; Ecole Benoit coopérative, 1 716 € ; Ecole Lhomme coopérative, 1 637 € ; Clique Jeanne d'Arc, 120 € ; Résistance et déportation, 100 € ; Prévention Routière, 100 € ; Amis de Schwabmünchen (séjours Jeunes), 600 € ; Association hippique des Prés Heyd, 400 € ; Comité des sports, 1 000 € ; Les enfants d'Abord école Lhomme, 300 € ; Territoire Sport Nature, 200 € ; la Caponnière, 200 €).

Subventions exceptionnelles 700 € (Ecole Chantoiseau sortie scolaire, 500 € ; NOX et LUX, 200 €).

En troisième point le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Régional a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui vise à expérimenter une démarche globale de revitalisation des bourgs centres. La démarche doit porter sur l'économie et les services de proximité, l'habitat, l'urbanisme, l'accessibilité/mobilité, les espaces publics. Cet AMI « revitalisation des bourgs-centres Francs-Comtois » est en fait à destination des Syndicats portant le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial). Après débat sur l'opportunité de cette démarche, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver une candidature de la ville de Giromagny qui sera portée par le SCoT du Territoire de Belfort. Cette opération viendrait en complément de la démarche nationale sur la revitalisation des centres-bourgs.

Après avoir pris connaissance de l'évolution des conditions, le Conseil décide ensuite à l'unanimité de renouveler la convention d'adhésion au service informatique du SIAGEP pour la mise à disposition des logiciels de comptabilité et la maintenance des moyens informatiques pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017. La cotisation incluant le service "e-parapheur" s'élève à 5 596 €/an.

Les 3 points suivants portent sur des régularisations suite à l'évolution de la situation ou à des non conformités à la réglementation. Ainsi le Conseil approuve à l'unanimité le remplacement de Sylvie KELLER (mutée à Chaux) par Amandine BLANC au titre de correspondant avec le Comité National d'Action Sociale. Il approuve ensuite à l'unanimité le retrait de la délibération 3873 du 13 mars 2015 relative au recrutement d'un agent contractuel puis, par 19 voix pour et une contre, une nouvelle délibération portant sur la création d'un poste de responsable des services techniques.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au 1^{er} juillet.
Christian CODDET

C O M M E R C E

C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulée la 3^{ème} "braderie" des commerçants de Giromagny. Une trentaine de commerçants non sédentaires venus en renfort ont étalé leurs marchandises pour le plaisir des habitants de notre canton et de nos cafetiers dont les terrasses n'ont pas désempilé.

La municipalité adresse ses félicitations à l'équipe dirigeante de l'association "Les vitrines de Giromagny", tout nouvellement élue, ainsi qu'à ses membres qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation. Le "baptême du feu" pour la nouvelle présidente, Severine RICHERT, est réussi ! N'oublions pas la CCI et son pôle commerce ainsi que les services techniques de la commune sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Rendez-vous à présent en octobre pour la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Thierry STEINBAUER



PORTES OUVERTES SUR L'ARTISANAT

Pour la troisième édition des Portes Ouvertes sur l'Artisanat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat associée à la Commune de Giromagny et à la Communauté de Communes la Haute Savoureuse a pu profiter pleinement du nouvel Espace de la Tuilerie et des nombreux avantages offerts par ce bâtiment récemment acquis par la Commune. En effet, 52 artisans du canton et plus largement du Nord Territoire ont pleinement occupé les 1000 m² couverts ainsi qu'une grande partie de l'aire de stationnement.

En fin de matinée plus de 500 visiteurs avaient déjà investi les lieux et découvert les savoir-faire de nos artisans locaux : charpente, motoculture, métiers de bouche, fumisterie, artistes peintres entre autres ... Le tout agrémenté par divers intermèdes musicaux et sportifs avec la participation de l'harmonie de Giromagny et du club de Zumba.

Bravo à tous les organisateurs bénévoles pour cette belle ma-

nifestation. C'était une première réussie pour l'Espace de la Tuilerie et nul doute qu'il y en aura de nombreuses autres.

Thierry STEINBAUER



TRANSHUMANCE

La belle saison de retour, les salers de la ferme Morcelly ont regagné le Ballon d'Alsace le dimanche 24 mai. Les belles qui étaient sur leur 31 pour l'occasion ont été accueillies à la mairie par une tribune bien garnie: le sénateur Cédric PERRIN, le président fraîchement élu du conseil départemental Florian BOUQUET, la vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée au tourisme, Marie-Claude CHITRY-CLERC, nos conseillers départementaux Sylvie RINGENBACH et Guy MICLO, ainsi que le maire de Giromagny Jacques COLIN étaient présents afin de saluer les efforts des organisateurs et soutenir la pérennité de cette manifestation traditionnelle haute en couleurs et du folklore qui l'accompagne.

Le diacre Michel ROCHE a béni le troupeau avant qu'il reprenne la route suivi de courageux marcheurs. Arrivé à Malvaux, chacun aura pu reprendre son souffle et quelques forces autour de boissons chauffées dans une "roulante", le tout accompagné par la clique de Lepuix, les cors des Alpes de Moosch et l'accordéon de Michel Chappuis. De là, les vaches entourées de leurs vachers se sont élancées sur le chemin Marcel Tassion en direction de la Gentiane où elles ont retrouvé avec plaisir leurs pâturages tant désirés ! A l'issue du repas marcaire par-

tagé par un peu plus de 400 personnes, le tirage au sort de la tombola a désigné comme vainqueur de la cloche conçue pour l'événement, Mickaël Buon, un Giromagnien d'adoption. La fête de la transhumance a connu pour cette édition encore un franc succès, avec une participation enthousiaste tout au long du parcours. Le rendez-vous est pris en octobre pour la descente !

Elise LAB (photo Jean-Marie Renoir)



B R E V E S

Initiation à l'équitation et stage Equestre

Comme à son habitude, depuis 2013, le centre équestre des Prés Heyd proposera une multitude d'activités lors des vacances estivales. La préparation et le passage des examens du galop 1 au galop 7, des stages découverte, des jeux à poney pour tous niveaux, des balades, de la voltige, du "Horse Ball" seront organisés tout l'été. Il sera également proposé deux feux de camps les 5 et 6 août et les 19 et 20 août. Pour toutes informations complémentaires contacter lespresheyd90@orange.fr ou vous rendre sur place, 6 rue d'Auxelles.

Ameli

La caisse d'assurance maladie invite tous les assurés à se rendre sur le site internet ameli.fr et à ouvrir un compte personnel sur ce site afin de bénéficier de tous les avantages d'un service en ligne : simplicité, rapidité, efficacité ; alors rendez-vous sur ameli.fr !

Fête nationale

Le lundi 13 juillet sera donné le traditionnel feu d'artifice, tiré au stade Edouard Travers à 22h30. Dès 20h00, restauration et buvette des Amis de Schwabmuchen et du FC Giro-Lepuix seront à disposition ainsi qu'une animation musicale à partir de 21h00.

Canicule

La canicule de l'été 2003 ayant laissé des traces douloureuses, il est rappelé qu'en cas de chaleur intense il convient de boire beaucoup d'eau et pour les personnes âgées de se maintenir dans des endroits frais et de s'humecter la peau en assurant une légère ventilation. Les personnes seules, handicapées ou âgées, sont invitées à se faire connaître en mairie (03 84 27 14 18) afin de bénéficier d'un suivi personnalisé. La canicule se définit par une température élevée pendant plusieurs jours sans rafraîchissement nocturne (supérieure à 33 °C le jour et 18 °C la nuit). Des informations complètes sont disponibles sur www.santesports.gouv.fr/canicule/.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

ErDF : 09 72 67 50 90

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN JUILLET

Mercredi 1^{er} : # Conseil municipal à 20h00.

Lundi 13 : # Feu d'artifice au stade Travers à 23h00.

Mercredi 15 : # Passage de la déchèterie mobile au stade Edouard Travers, rue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00;

Première séance du "retour du peuple d'Arbos", un spectacle en extérieur dans un lieu tenu secret, aussi prévu les 16, 17, 18, 22, 23, 24 et 25 juillet au soir; voir les détails dans le journal de la Haute Savoureuse, édition de juillet-août.

Jeudi 16 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie.

EN AOUT

Lundi 17 : # Passage de la déchèterie mobile au stade Edouard Travers, rue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Mardi 25 : # Bourse de rentrée des classes organisée par l'association familiale du canton ; en salle des fêtes de la mairie (jusqu'au jeudi 27).

Dimanche 23 : # Grande fête du Ballon organisée par "Transhumance et Traditions".

Lundi 24 : # Début du stage de l'école de foot du FC Giro-Lepuix pour les 6-13 ans. Renseignements et inscription au 06 87 88 58 43 ou sur fcgiro-lepuix.com.

Samedi 28 : # "Randodécouverte" (environ 10 km), avec repas du "Poilu" au fort Dorsner, organisée par Belfort-Tourisme (03 84 55 90 88 ; www.belfort-tourisme.com) sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale.

Dimanche 30 : # 4^{ème} enduro de Giro-magny organisé par l'USG-VTT au local du club, rue des casernes.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 158 - Dépôt légal 07-2015

RENDEZ-VOUS GOURMAND

TARTE AUX POIREAUX

Une recette de Monique, rue Hauterive

Ingrédients : 2 rouleaux de pâte feuilletée, 8 gros poireaux (blancs de poireaux), 1 petit pot de crème liquide, 1 jaune d'œuf, 1 citron jaune, 1 petit sachet de gruyère râpé et un peu margarine ou de beurre.

Couper les poireaux en rondelles et les blanchir 20 min. environ dans l'eau bouillante salée et poivrée, avec la moitié du jus de citron. Bien essorer dans une passoire et écraser à la fourchette puis remettre les poireaux dans une casserole à chauffer (ne pas cuire), rajouter le gruyère râpé et bien remuer pour fondre ce gruyère. Mettre enfin le morceau de beurre ou margarine, le pot de crème, le jaune d'œuf et le demi-citron restant. Placer alors une feuille de pâte dans un moule à tarte, rajouter la masse des poireaux et recouvrir de la dernière couche de pâte feuilletée. Il ne reste plus qu'à cuire au four à 180° pendant 30 min. et à déguster avec une salade verte par exemple.

Rendez-vous dans notre prochain numéro pour un autre rendez-vous gourmand. Merci de me contacter via l'accueil de la Mairie pour partager vos recettes. *Dominique VALLOT*



Nouvelles d'Afrique

Le capitaine Gaëtan VIMONT, commandant la compagnie d'éclairage et d'appui du 35^{ème} régiment d'infanterie, filleule de notre ville, nous adresse quelques nouvelles depuis "fort Saganne" où les troupes participent à la lutte contre le terrorisme.

"La Compagnie d'Eclairage et d'Appui du 35^{ème} Régiment d'Infanterie est heureuse d'avoir amené un petit bout de la commune de GIROMAGNY en mission extérieure. Présents sur le continent africain depuis plus de 3 mois, nous faisons le plein de soleil et de chaleur pour vous en ramener un peu. Les Dragons de la compagnie se joignent à moi pour vous présenter nos plus cordiales salutations." *CNE Gaëtan VIMONT*



EXTINCTION

Après de nombreuses discussions, la décision a été prise d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin, et ce à partir du 20 juillet, afin de réduire nos dépenses énergétiques et participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Notre commune rejoindra ainsi, en synchronisation avec nos voisins de Lepuix, la dizaine de communes du Territoire qui ont déjà franchi le pas en toute quiétude et nous pourrons de nouveau goûter au plaisir d'admirer un clair de lune ou de regarder un ciel étoilé.